# Procès-verbal du Conseil Scientifique de l'Université Référence : CSUFAS1/02/2016

En l'an deux mille seize, le premier du mois de décembre, à 14 heures s'est réuni en session normal le Conseil Scientifique de l'Université Ferhat ABBAS Sétif 1 (CSUFAS1FAS1, en abrégé) sous la présidence de Monsieur le Recteur, le Pr. DJENANE Abdel-Madjid. Le conseil s'est réuni dans la salle de l'Auditorium Mouloud Kacem Nait Belkacem à l'effet d'étudier les points inscrits à l'ordre du jour :

# Ordre du jour du conseil :

- 1. Présentation du plan d'actions de la stratégie de développement de l'UFAS 1 pour approbation
- 2. Evaluation de la rentrée universitaire en Graduation
- 3. Evaluationde la rentrée universitaire en Post-Graduation
- 4. Divers

### **Etaient présents:**

La liste de présence est jointe en annexe.

### Absents excusés :

Pr. GHARZOULI Rachid (stage à l'étranger)

Pr. CHABOU Mouley (en formation à l'Université d'Oum El Bouaghi sur Ingénierie des projets européens H2020)

Pr. HAMOUDA Chaabane membre (spécialiste en énergétique de l'université de Batna 2)

Dr. MESSAHEL Nouredine (en formation à l'Université d'Oum El Bouaghi sur Ingénierie des projets européens H2020)

Le quorum étant atteint, le Président du Conseil, après les salutations d'usage, a souhaité au nom de tous les membres du conseil la bienvenue aux nouveaux membres enseignant(e)s des divers corps d'enseignants, nouveaux élus du CSUFAS1 et collègues invités, de même qu'il a présenté les félicitations du Conseil aux collègues enseignants promus au grade de Professeur lors de la dernière Session de la CUN.

1. Présentation du plan d'actions de la stratégie de développement de l'UFAS 1 pour approbation :

Donnant suite aux recommandations de la tutelle en matière d'élaboration et de validation du « projet d'établissement » par le Conseil Scientifique et le Conseil d'Administration de l'Université, le Recteur a présenté le Projet de développement de l'Université Ferhat Abbas Sétif1 en soulignant que ce projet a déjà fait l'objet d'une présentation au dernier Conseil d'Administration et qu'il est en plus publié sur le site de l'UFAS1. Le Président du CSUFAS1FAS1 a informé les membres du Conseil des deux

démarches rendues obligatoires par notre ministère en matière de gouvernance des établissements de l'enseignement supérieur. Il s'agit, avait-il précisé, du **projet d'établissement** décliné à travers le plan stratégique de développement à court et moyen terme et de la **démarche qualité**. Dans ce contexte, il a précisé que les autorités ministérielles ont mis en place les dispositifs nécessaires pour la réalisation de ces deux objectifs, à savoir :

- La cellule de réflexion travaillant sur les orientations du <u>Projet d'Etablissement</u> suite à la réunion des chefs d'établissements en conférence nationale. Cette cellule, présidée par Mme l'Inspectrice Générale de la Pédagogie, inclut quelques chefs d'établissement dont celui de l'UFAS1.
- La CIAQES qui a pour mission de proposer un projet d'<u>Agence de la Qualité</u>. Dans ce sens, une formation de trois jours a été dispensée aux membres de la CIAQES dont le Recteur de l'UFAS1.

A la suite de cela, le CSUFAS1 a pris connaissance des efforts déployés par la CAQ depuis le mois de novembre 2015 en matière d'élaboration du Plan d'actions (2017-2019) et en matière d'implémentation de la DAQ au niveau des facultés et instituts où les cellules locales ont été créées. Il a tenu à féliciter cette structure pour l'ensemble des actions entreprises depuis plus d'une année et a avalisé la proposition faite par notre Université pour accueillir le séminaire de formation qui sera organisé les 7 et 8/12/2016 à l'UFAS1 et dédié aux RAQ des universités de l'Est Algérien en collaboration avec la CIAOES et la CRU Est.

Par ailleurs, le Président du CSUFAS1 a ajouté que le projet d'établissement de l'UFAS1 est composé de 3 documents qui sont le Plan stratégique, le Plan d'Actions (2017-2019) et les structures fonctionnelles d'accompagnement.

# 1.1. Le Plan stratégique de l'UFAS1

Elaboré en tenant compte des ressources matérielles et humaines internes dans les domaines de la formation et de la recherche scientifique et tenant compte du profil technologique de notre université. Ce plan stratégique vise, a souligné le Président du CSUFAS1FAS1, le développement des formations professionnalisantes en ce sens qu'il tend à reproduire sur les campus mêmes en modèles réduits les cinq pôles d'excellence du territoire d'appartenance de l'UFAS1. C'est parce-que une réflexion profonde est engagée au niveau de notre Université sur la relation Université- Entreprise, que cette Université fait partie de la commission de la CRUEst chargée de préparer le dossier sur la relation Universités –Entreprises.

Le président du CSUFAS1 a saisi cette occasion pour rappeler aux Doyens des facultés et Directeurs d'instituts qu'ils sont les premiers responsables des structures de base pour l'implémentation du plan d'actions (2017/2019) et que désormais une évaluation s'ensuivra.

#### 1.2. Le Plan d'actions

La cellule assurance qualité a été constituée en se basant sur la démarche participative et l'adhésion volontaire de ses membres. Le Plan d'Actions (2017/2019) dont elle est l'auteur est a été élaboré en tenant compte de la méthode SWOT et du référentiel

national de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur et la recherche scientifique (RNAQES), lui-même issu du travail minutieux des RAQ. Après débat, le CSUFAS1 a avalisé le Plan d'Actions (2017-2019) sur la formation et la recherche. Sa version future devra intégrer les cinq autres domaines du RNAQES, à savoir la vie estudiantine, la qualité des infrastructures, les relations internationales, les relations avec le monde socioéconomique et enfin la gouvernance. Il s'agit des cinq domaines qui seront analysés minutieusement par les cellules AQ locales.

# 1.3. Les structures fonctionnelles d'accompagnement

En application de la stratégie de développement de notre établissement et dans l'attente de l'application du Projet de Statut des universités du pays, il a été mis en place plusieurs organes dont la création revient soit aux structures centrales du MESRS soit à l'UFAS1. Ces structures sont :

- La CAPEV (Cellule d'Accompagnement Pédagogique des Enseignants et Veille). Elle a été créée au mois de septembre 2016 et son responsable est Pr. Akki Alouani Aoumeur (FSECSG). La fonction principale de la CAPEV est la formation des futurs enseignants-chercheurs à une bonne acquisition de connaissances en pédagogie, axée sur la qualité, l'éthique et la déontologie.
- Le Fab-Lab (Laboratoire de Fabrication de prototypes): crée en septembre 2016, il a pour responsable Dr. Benali Farouk (IOMP). Sa fonction principale est d'aider les étudiants et doctorants à expérimenter toute forme d'idée, ainsi que la réalisation d'objets à même de concrétiser l'imagination des porteurs d'idées, de dynamiser les processus de conception, de prototypage et de fabrication d'objets.
- Le CATI (Centre d'Appui à la Technologie et à l'Innovation): crée en avril 2016, il a été placé sous le responsabilité de Dr. Yahiaoui Bilal (FSNV). Sa mission principale est d'animer des ateliers et de sensibiliser les chercheurs à l'innovation et la valorisation de leurs travaux par le dépôt de brevets et la création d'entreprise (ex START-UP, SPIN OFF..). Il accompagnera les candidats porteurs de projets innovants et assurera leurs formations.
- Aliouane Toufik (FT) assisté de Pr. Demagh Nacereddine (IOMP). Sa mission principale est de promouvoir les rencontres individualisées entre les chercheurs de l'université et les cadres dirigeants des entreprises et renforce l'ouverture de l'université sur son environnement socio-économique à travers la valorisation de la recherche scientifique et technologique. Ces rencontres se veulent être une structure d'interface où tous les acteurs expriment leurs préoccupations, leurs idées afin de rapprocher leurs points de vue tout en construisant des ponts solides où l'intérêt mutuel prime dans un partenariat gagnant-gagnant. D'où la traduction des conventions cadres en conventions spécifiques avec les partenaires socio-économiques dans les domaines suivants : la Recherche, la Formation, les Stages d'Etudiants, la Co-organisation de manifestations scientifiques et la Promotion de Formation Professionnalisantes.
- La ME (Maison de l'Entreprenariat): créée en avril 2016, elle est placée sous la responsabilité de Mme. Bouadjadja Amira, doctorante (FSECSG). C'est l'outil fondamental sur lequel s'appuie l'université en partenariat avec l'ANSEJ pour sensibiliser les étudiants et les initier à l'acte d'entreprendre, de promouvoir l'esprit d'entreprise et de créativité pour susciter l'intérêt des étudiants à la création

d'entreprises, notamment dans le secteur des technologies de l'information et de la communication. Elle est animée par un enseignant universitaire et un accompagnateur de l'ANSEJ.

- La Ferme Expérimentale ou Atelier Grandeur Nature s'étendant sur une cinquantaine d'ha au sein même des deux grands campus (El Bez et Maabouda) est une aire d'expérimentation agronomique et biologique et offre les mêmes opportunités d'expérimentation pour toutes les disciplines technologiques en présence à l'UFAS1. Composée de plusieurs structures (Production Végétale, Production Animale, Jardin Botanique, Station Expérimentale d'Epuration des Eaux Usées), elle a vu l'engouement des enseignants-chercheurs de la FSNV, qui se sont organisés en équipes pour la réalisation des différentes missions.

Deux autres structures restent à mettre en place dans un futur proche :

- L'Observatoire des diplômés de l'UFAS1 : pour le suivi de l'employabilité des nouveaux diplômés
- L'Association des Anciens Etudiants de l'UFAS1 : pour le tutorat en entreprises (en voie de création par les concernés).

Le CSUFAS1 a pris acte de l'émergence et de la mise en place des diverses structures, félicite la communauté universitaire notamment les responsables de ces structures, tous mus par le seul désir de voir leur université faire un saut qualitatif dans les domaines de la formation et de la recherche.

# 2. Evaluation de la rentrée universitaire en Graduation

Le vice-recteur chargé de la pédagogie a informé les membres du CSUFAS1 sur l'ouverture de nouvelles spécialités, soient 6 en Licence (Energétique, Télécommunication, Travaux publics, Systèmes d'information, Modélisation et aide à la décision, Production végétale) et 3 en master (Physique du globe, Chimie pharmaceutique, Aménagement hydro-agricole).

Avec ces nouvelles spécialités, l'UFAS1 comptabilise un total de 133 offres de formation LMD soient 49 en licence, 83 en master et 1 MCIL (Master Cursus Intégré Licence)», en plus de 3 autres filières en Sciences médicales.

La rentrée universitaire s'est déroulée dans de bonnes conditions ; l'UFAS1a enregistré l'inscription de 8586 nouveaux bacheliers 2016 et la faculté des sciences a attiré le plus grand nombre d'étudiants inscrits, suivie de celle de SNV et de Technologie. Il est à signaler que les filières à vocation nationale n'attirent pas encore suffisamment de nouveaux bacheliers : un effort de communication en direction des nouveaux bacheliers est à déployer pour promouvoir ces filières.

Il est aussi à relever que les inscriptions ont été effectuées au moyen d'un nouveau logiciel dit « PROGRES », adopté par la tutelle. L'opération « transfert des nouveaux bacheliers », également centralisée au niveau de la tutelle, a vu le traitement de 1960 dossiers dont 636 de demandes de transfert en interne. Cette opération s'est soldée par l'acceptation de transfert de 647 étudiants dont 216 transférés en interne. Au total, après

la clôture des transferts, le nombre total d'étudiants inscrits à l'UFAS1 est pour l'année 2016/2017 de 32 637 en graduation.

S'agissant de la délivrance de diplômes au compte de l'année universitaire 2015/2016, l'UFAS1 a enregistré le nombre de 6045 nouveaux diplômés répartis comme suit : 421 en sciences médicales, 3 796 en licence et 1822 en master.

Pour endiguer le retard de démarrage des cours de début d'année universitaire, le CSUFAS1 recommande vivement l'établissement des emplois du temps ainsi que la répartition des tâches pédagogiques entre les enseignants avant le départ en congé d'été. MM. les Doyens des facultés et Directeurs d'instituts sont invités au respect de cette recommandation

Au sujet des retards accusés dans le démarrage des cours, les membres du CSUFAS1 retiennent que l'élaboration des emplois du temps doit intervenir à la fin de l'année universitaire soit avant ou durant les vacances d'été et doit associer les instances pédagogiques et scientifiques habilitées pour ce qui est de la répartition des tâches pédagogiques entre les enseignants. Pour la réussite de telle opération, la mobilisation et la contribution de tous s'avèrent primordiales. Enfin, les dates arrêtées pour l'entame des contrôles semestriels des connaissances doivent tenir compte du nombre réel de séances pédagogique réalisées dans chaque semestre.

# 3. Evaluation de la rentrée universitaire en Post-Graduation

- 3.1. Les inscriptions en PG pour l'année 2016/2017
- Magistère : 12
- Doctorat Sciences : 856 (dont 296 ayant dépassé les 7 années)
- Doctorat LMD: 522 (dont 116 ayant dépassé les 6 années)
- 3.2. Soutenance en PG pour l'année 2016/2017
- Magistère: 03
- Doctorat Sciences: 70
- Doctorat LMD: 16
- 3.3. Concours de doctorat LMD pour l'année 2016/2017
- Offres de formations doctorales : 23 (dont 3 pour la 1<sup>ère</sup> fois ; en physique, architecture et génie civil)
- Nombre de doctorants : 109

Il est à noter que les séminaires communs comme complément de formation des cours transversaux ont débuté aujourd'hui à l'école doctorale réunissant tous 109 doctorants ensemble.

Le président du CSUFAS1 a félicité la communauté universitaire en particulièrement les membres de CFD sur le fait que l'UFAS1 est parmi les plus rares universités, si ce n'est la seule, à ne pas avoir rencontré de problèmes lors de l'organisation de ses concours de doctorat LMD cette année. Des problèmes auraient pu surgir si des conflits d'intérêt n'avaient pas été traités à temps en interne. A ce sujet, le président du CSUFAS1 a rappelé qu'à l'avenir les membres des CFD sont tenus à signer une attestation de non existence de conflit d'intérêt de lien de parenté avec les étudiants postulants. Il a précisé

que lors des concours de doctorat cette année, notre tutelle a inspecté des établissements et dont certains résultats proclamés ont été même annulés.

Le président du CSUFAS1 a ré attiré l'attention des membres du CSUFAS1 qu'une motivation financière supplémentaire de nos doctorants doit passer par la création des équipes mixtes (loi d'orientation sur la recherche) et en s'investissant en temps dans leurs laboratoires.

- Cours transversaux (TIC, Anglais, méthodologie de recherche et initiation à la pédagogie et la didactique) (arrêté ministériel),

Sur le sujet d'organisation des séminaires communs initiés par l'UFAS1, dispensés tous les jeudis matin à tous les doctorants ensemble de lère année comme complément de formation aux cours transversaux, les membres du CSUFAS1 de l'IOPM ont salué cette initiative et ont proposé pour qu'il n'y ait de redondance au future, l'uniformisation en amont des cours transversaux se feront ensemble en pré-concertation avec tous les CFD de l'UFAS1. Seuls les cours de spécialité se feront séparément dans leurs départements tels que élaborés dans les canevas d'offres de formations doctorales. Dans le même contexte, le président du CSUFAS1 a ajouté que c'est grâce à l'échange entre doctorants de différentes spécialités qu'il est possible de développer des projets pluridisciplinaires en passant par l'esprit de créativité et d'innovation.

Des recommandations ont été faites par les membres du CSUFAS1 en matière :

- d'ouverture des laboratoires de recherche en dehors des horaires conventionnés et des week-ends (soutenance dans les délais accordés).
- de rédaction de lettres de motivation d'affiliation des nouveaux doctorants aux laboratoires de recherches.
- de renseignement des canevas de demande de budgets de fonctionnement de formation de doctorants.

S'agissant de l'effort déployé en matière de décloisonnement de l'université et de son arrimage au secteur socioéconomique, il a été relevé l'établissement à fin novembre 2016 de 61 conventions nationales, 87 conventions internationales, 5 PHC TASSILI, l'organisation de 23 colloques dont 9 internationaux ainsi que l'émargement de 5 enseignants et 12 étudiants au PNE, de 1 enseignant et 4 étudiants au protocole PROFAS et enfin l'octroi avant le Budget Supplémentaire de 215 stages de courte durée et congés scientifiques dont 13 au profit des cadres administratifs et techniques du rectorat.

Sachant que la notification du budget modificatif est parvenue le 24/11/2016 et adoptée par le Conseil d'Administration de l'UFAS1 le 27/11/2016, le CUFAS1 recommande aux postulants aux stages de courte durée de faire l'effort de finalisation de toutes les procédures de change avant le 31/12/2016 et d'effectuer le stage avant la date du 31/03/2017.

#### 4. Divers

- 4.1. Organisations de manifestations scientifiques :
- 4.1.1 Conférence Africaine sur l'Enseignement et la Recherche dans le domaine de la Chimie (ACRICE 2017), prévue du 3-5 mai 2017.

La parole fut donnée au Pr. Djafer Benachour, promoteur du Projet de Conférence, qui a exposé en détail le contenu et le motif de l'organisation de la 3ème édition de cette conférence par l'UFAS1, après celles de l'Ethiopie et de l'Afrique du Sud. L'Algérie étant parmi les rares pays africains à pas être membres de l'Organisation « IUPAC » (Union Internationale de la Chimie Pure et Appliquée), c'est donc l'occasion d'en devenir membre. Par ailleurs, il a été souligné la qualité des membres du comité scientifique de cette 3ème édition, qui s'apparentent à des personnalités de renommée mondiale. Quant aux thèmes qui seront traités, ils sont en rapport avec le double usage de la chimie, enseignement d'une chimie responsable et verte et nouvelle pratique d'enseignement de la chimie.

- 4.1.2. Colloque International sur « Formation, Créativité et Développement Territorial Durable, prévu pour octobre ou novembre 2017. Son objectif est d'informer et d'échanger sur les méthodologies mises en place au sud comme au nord de la Méditerranée dans le cadre de l'ouverture et de l'arrimage des universités au secteur socioéconomique. Dans cet esprit, la direction de l'UFAS, porteuse du projet de colloque a précisé que ce dernier sera organisé avec la collaboration du réseau 2DLiS dont les membres appartiennent à une quinzaine d'universités européennes (Italie, France, Belgique, Royaume Uni), maghrébines (Algérie, Maroc et Tunisie) et africaines (Sénégal). Il est à signaler que le Prof. Djenane est membre fondateur du réseau méditerranéen 2DLiS (Développement Durable et Lien Social). Ce colloque pluridisciplinaire est ouvert à toutes les facultés et instituts de l'UFAS1
- 4.1.3. Colloque « Patrimoines en périls », prévu pour le mois de mai 2017. L'objectif recherché à travers ce colloque est celui de savoir quels outils informationnels et formatifs faudrait-il mettre en place pour sauvegarder les patrimoines maghrébins et en tirer profit sur le plan socioéconomique. Il sera organisé par le Laboratoire PUVIT et l'Institut d'Architecture et Sciences de la Terre, en partenariat avec l'IRMC (Tunis) et le laboratoire CESMA de l'Université Paris 8.
- 4.1.4. Colloque international des Clubs scientifiques dédié aux « Projets innovants dans le développement durable », prévu pour les vacances de printemps 2017. Il regrouperait 20 clubs scientifiques dont 8 étrangers. Il est organisé par le Club Scientifique Développement Durable de la Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et Sciences De Gestion.

La brève présentation de ces projets de colloques a été l'occasion d'échanges d'idées entre les membres du Conseil, notamment en ce qui est du financement de ces colloques. Après débat, il a été retenu le principe d'un financement mixte (coorganisateurs et sponsoring). Dans le même sens, le débat a montré que la création de sociétés savantes pour la gestion financière de telles manifestations est parmi les solutions idéales qui permettent de régler de façon durable le financement des manifestations scientifiques.

Dans cette optique, les sociétés savantes activant dans le domaine des sciences médicales sont citées comme exemples à imiter. Néanmoins dans l'attente de la mise en place de nouveaux modes de financement pour l'organisation des manifestations scientifiques, les membres du CSUFAS1FAS1 ont donné un avis favorable pour l'organisation en 2017 des quatre manifestations scientifiques évoquées plus haut.

# 4.1. <u>Demande de l'édition de la revue scientifique « Verres Céramiques et Composites » (VCC) de l'IOMP par l'UFAS1.</u>

La parole a été donnée aux Pr. M. Hamidouche et Pr. N. Bouaouadja (codirecteurs de cette revue) pour expliquer le motif pour cette démarche dont les objectifs sont :

- accompagner cette revue à l'internationalisation en l'indexant dans la banque de données « open acces ».
- permettre aux doctorants de différentes spécialités et de différents établissements de l'ESRS d'y publier leurs articles.

Il a été souligné que la revue «<u>Verres Céramiques et Composites</u> » (<u>VCC</u>) de l'IOMP » n'est pas une revue spécifique du fait que d'autres spécialités même hors UFAS 1 y ont leur place. Elle est euromaghrébine reconnue par des collègues européens, eux-mêmes éditeurs de plusieurs revues internationales. Son comité scientifique est composé de membres issus de huit pays.

Après un riche débat, les membres du Conseil Scientifique avaient relevé que la revue VCC réunit tous les critères académiques et scientifiques lui permettant de se hisser au rang de revue aspirant à son internationalisation et à son ouverture aux autres disciplines scientifiques et technologiques. Un avis favorable a donc été réservé par le Conseil Scientifique à la demande formulée par les deux co-directeurs.

Abordant la question des coûts d'impression des revues et autres documents, les membres du Conseil ont émis le vœu de l'acquisition d'une imprimerie pour l'établissement. Monsieur le Secrétaire Général de l'UFAS1 (invité du CSUFAS1) a précisé que l'acquisition d'une imprimerie par notre établissement est inscrite dans le projet de budget 2017, ce qui confortera la création de revues scientifiques dans le futur.

## 4.2. Réorganisation partielle de l'Unité de Recherche Matériaux Emergents (URME)

La parole a été donnée au Pr. M. Hamidouche, Directeur de l'URME qui s'est engagé à prendre en charge la formation doctorale ouverte cette année au niveau du département de génie civil (1<sup>ère</sup> promotion depuis l'ouverture de ce département il y a de cela plus de 20 ans). Ceci signifie que les 4 doctorants inscrits en Génie Civil seront intégrés d'office comme membres dans l'URME. Enfin, suite à la démission déposée par Mme Djabi Boudoukha Hassina, motivée par son départ à la retraite, le conseil de l'URME a proposé Dr. Abdelghani Merdas comme responsable de l'équipe « matériaux et composites ». Un avis favorable a été réservé par le CSUFAS1 à cette proposition.

## 4.3. Inscription des étudiants en master « Electrochimie » :

Le Président du CSUFAS1 a précisé avoir été induit en erreur par les responsables du département de Génie des Procédés qui n'avaient pas précisé que le Master Electrochimie est toujours fonctionnel dans ses deux paliers (M1 et M2) et qui avaient

fait croire à l'extinction de cette même spécialité. Sur cette base, il a informé avoir fait à Monsieur le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs une demande verbale tardive d'autorisation d'inscription des étudiants issus du Cycle L pour leur inscription en M1 Electrochimie, demande heureusement agréée. En effet, dans son intervention, le Prof. Aliouane Toufik (invité en sa qualité de responsable du Domaine ST) a précisé que dans l'harmonisation des formations de master, il a été procédé à la séparation de cette spécialité des masters à caractère national et son extinction n'a jamais été évoquée. Le passage de cette spécialité du domaine ST vers la faculté des Sciences est motivé par le contenu de son programme (chimie) au lieu de génie des procédés. Ce disfonctionnement est le résultat d'un retard accusé au niveau de l'introduction des rectifications du programme de cette formation.

Après les échanges sur cette question entre les membres du CSUFAS1, un avis favorable a été donné au Département de Génie des Procédés pour entériner l'inscription en 1<sup>ère</sup> année Master Electrochimie (justifié par l'inscription des doublants) des titulaires de la Licence Electrochimie (2015/2016).

## 4.4. Demande d'harmonisation des critères de soutenabilité de Doctorat Sciences:

Une demande d'harmonisation des critères de soutenabilité de Doctorat Sciences a été introduite par un groupe de doctorants de la faculté de technologie. Après échanges entre les différents membres du CSUFAS1, ces derniers ont jugé que les critères de soutenabilité de Doctorat Sciences relèvent de l'appréciation du CS de la Faculté.

# 4.5. <u>Demande de recours introduite par Mr. AdelfettahTouabti, MACC Faculté de Technologie :</u>

Le Président du CSUFAS1 a exposé le recours introduit par le collègue Abdelfetah Touabti en vue du déblocage de la soutenance publique de sa thèse de Doctorat Sciences. Il a tenu à préciser que l'auteur du recours est Maître-Assistant Chargé de Cours (MACC) à la Faculté de Technologie/UFAS1 et a précisé que ce recours intervient après que son auteur :

- ait été recruté en 1991 par décision signée par Monsieur le Ministre lui conférant le grade de Maître-assistant au vu du diplômé de master obtenu auprès de l'Ecole des Mines de Paris).
- se soit inscrit en doctorat d'Etat sous la direction du Pr. D. Benachour depuis 1998 en cotutelle (université de Lille),
- ait occupé le poste de directeur d'institut de tronc commun durant les années 90,
- se soit inscrit régulièrement en doctorat Sciences de 1998 à ce jour,
- ait déposé sa thèse de doctorat suite à la publication de son article avec proposition de jury.
- ait obtenu un avis favorable du Comité Scientifique du Département (CSD) de génie des procédés.
- ait obtenu un avis défavorable du Conseil Scientifique de la Faculté de Technologie sous prétexte de l'absence d'équivalence de magistère de l'impétrant.
- ait introduit une demande recours auprès du Recteur de l'UFAS1 qui l'a à son tour transmise avec le dossier complet d'inscription et de soutenance à la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur qui a jugé recevable le recours en ce sens que le dossier

administratif de l'intéressé ne souffre d'aucune lacune et qu'il incombe aux structures scientifiques de se prononcer sur la recevabilité scientifique de ce dossier de soutenance.

Le président du CSUFAS1 demande alors aux membres du CSUFAS1 de se prononcer sur le volet scientifique en vue de l'avalisation de la proposition du jury proposé par le directeur de thèse (le jury avalisé par le CSD).

Après des échanges entre membres du CSUFAS1, ces derniers, tenant compte du PV du CSD de Génie des Procédés, ont avalisé à l'unanimité le jury proposé pour l'évaluation de la thèse de Mr. Adelfettah Touabti et donnent donc l'autorisation aux structures concernées du rectorat et de la faculté de technologie d'engager la procédure de soutenance.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance a été levée à 18h15 min.

